

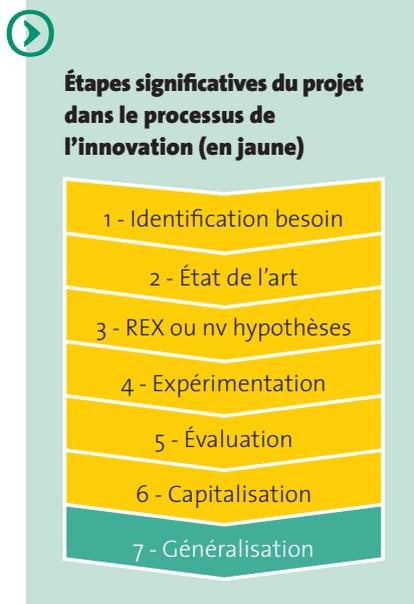
Renaturation d'un cours d'eau avec la population

le cas de la Lemme et ses affluents

L'opération menée par le Parc du Haut-Jura, a consisté en la réalisation de travaux de restauration de la Lemme et ses affluents, dans un premier temps sur le marais du Chatelet, puis celui de la Savine, afin de répondre à l'appauvrissement constaté de la biodiversité. Les opérations principales ont été le creusement du nouveau lit de la rivière, la restauration des affluents dans leurs lits d'origine, l'effacement de barrages et d'ouvrages en amont, etc. Ces travaux importants ont été réalisés en impliquant la population. Celle-ci a fait l'objet d'actions de sensibilisation et d'accompagnement afin d'améliorer sa prise de conscience des enjeux environnementaux locaux.

Le projet innove et se distingue notamment par la combinaison simultanée de 3 leviers d'actions :

- **Son ampleur**, puisqu'il concerne l'ensemble de la partie supérieure de la Lemme, ainsi que ses affluents.
- **L'implication de la population à la démarche**, notamment sur la compréhension des enjeux et de la nécessité de tels aménagements, et sur la participation des plus jeunes (scolaires) aux actions de sensibilisation.
- **Les réalisations** ont été confiées à une entreprise spécialisée locale, dotée de savoir-faire spécifiques, et permettant de préserver un savoir-faire sur le territoire.



edater®



Solidarités écologiques

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Un diagnostic approfondi et partagé

Le point de départ du projet a été l'observation conjointe par les habitants, pêcheurs, et gestionnaires des zones Natura 2000 de phénomènes de colonisation des marais par les saules, de diminution des populations de poissons dans la Lemme et de perte de la diversité botanique de ces sites. Des études complémentaires ont été menées afin de dimensionner le projet. Celles-ci ont permis d'identifier les dysfonctionnements et de proposer des solutions.

Le contenu de l'expérimentation

Suite aux différentes études menées, des travaux ont été engagés afin d'assurer le re-méandrement de la Lemme et de ses trois principaux affluents, et en restaurant le marais du Chatelet. Initié en 2000 avec l'obtention par le Parc de la compétence zones humides, le projet a pris, grâce à l'appel à projet, une dimension nouvelle, ayant permis notamment d'accroître les actions d'animation et de communication.

A terme, ce projet doit s'étendre à la restauration de l'ensemble du linéaire amont. Plusieurs ouvrages ont été ou seront ainsi concernés : vieux barrages, moulins en ruine, étang artificiel.

Comme pour le diagnostic, les opérations d'information et de sensibilisation ont été menées en relation étroite avec la population riveraine de ces zones, afin qu'elle s'approprie au mieux les interventions et en comprenne les enjeux. Une dizaine d'animations par groupe scolaire ont permis de conduire parallèlement quelques actions de même nature avec les écoliers des communes voisines. Un partenariat avec l'association locale de pêche a également été noué.

Le parc a réalisé plusieurs opérations de valorisation avec en particulier un film d'une quinzaine de minutes faisant le bilan des travaux.

LA DIMENSION D'INNOVATION DU PROJET

Un projet partagé, enrichi d'expériences extérieures et passées, et sur lequel le Parc a engagé une démarche de capitalisation

Ce sont tout d'abord la persévérance et le temps (une dizaine d'années de travail et de réflexion), mais aussi l'association et l'implication des riverains qui ont permis la concrétisation des projets et expliquent l'accélération de l'opération dans la mise



Coût total de l'opération : 450 092 €
Part AAP MEDDE-DATAR : 68 000 €
Période de réalisation : printemps 2012 - juin 2014
Parc chef de file : PNR du Haut-Jura

en œuvre de sa seconde phase de travaux (amont du marais du Chatelet), l'ampleur des résultats et la longueur du réseau hydrographique traité (12 km).

Le retour d'expérience a joué un rôle clef : le Parc s'est appuyé sur l'analyse d'opérations similaires, notamment en région Franche-Comté mais aussi aux portes du Parc, dans des territoires ayant désormais intégré le périmètre du Parc, ainsi que sur des échanges d'expériences avec le PNR du Morvan, dans le cadre d'un programme Life dédié à des actions similaires.

La valeur ajoutée de cette opération se mesure par l'analyse comparée des délais de réalisation des actions : la première partie des travaux a nécessité dix ans, contre seulement un an et demi pour pouvoir mettre en œuvre la seconde phase du projet, grâce à une prise de conscience bien meilleure des populations, liée à l'approfondissement des démarches de sensibilisation et d'accompagnement qu'a engendré l'appel à projet.

Un dispositif de suivi des impacts a été prévu et devrait permettre, à long terme, de mesurer les effets engendrés par les travaux. Les premières mesures devraient avoir lieu en 2015, puis de nouvelles observations d'ici environ 5 ans. Le suivi en continu et habituel est néanmoins maintenu, via des recensements notamment. Les changements positifs ont déjà pu être observés dans ces milieux naturels, malgré les bouleversements relativement brutaux induits par les travaux.

Par ailleurs le projet fait l'objet d'actions de capitalisation afin que



Crédit Photo : Marie Dauvergne - PnrHJ.

l'expérience puisse bénéficier à d'autres territoires : publication dans la revue la Salamandre, colloque international avec une centaine de participants et spécialistes, fiches thématique du pôle relais tourbière, agence de l'eau, etc.

Quelques freins à lever ou levier à mobiliser

Deux facteurs clefs de succès ressortent comme des éléments à promouvoir : la pérennité pluri-annuelle du plan d'actions et la sensibilisation et l'implication des riverains.



Pour plus d'information :

Pierre DURLET
Chargé de mission Natura 2000
p.durlet@parc-haut-jura.fr

